



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION AVEC LA SOCIETE LES
OUVREUSES POUR L'ORGANISATION DE
STAGES DURANT LES VACANCES SCOLAIRES**

**DÉCISION N° DM-23-324
EN DATE DU 29 AOUT 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE en qualité d'adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de proposer des stages aux jeunes vincennois durant les vacances scolaires ;

CONSIDÉRANT la proposition de la société *Les Ouvreuses* d'encadrer des stages durant l'année 2024 ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec la société *Les ouvreuses* fixant les modalités d'organisation de dix stages pour l'année 2024 pour un montant 5 995 € ;

D'INSCRIRE cette dépense au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du
sport,

Signé

Régis TOURNE